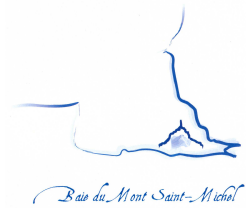


Les forums de la Baie

"Quelle Baie voulons-nous demain ?"



Jeudi 2 février 2006 à Saint-James

- SYNTHESE DE L'EXPRESSION DES PARTICIPANTS -

L'appartenance au territoire de la Baie

Certes absence de façade maritime mais :

- « Vision » sur le Mont Saint-Michel (vue panoramique). Le Mont Saint-Michel est un repère au quotidien.
- Logo des tricots St James arborant le Mont Saint-Michel.
- Territoire appartenant historiquement (hôpitaux, léproseries...) et culturellement à la Baie (chemins de pèlerinage).
- Pb de développement de l'arrière-pays. Dans le cadre de l'OGS, des aides spécifiques ont été apportées aux communes littorales et non de l'arrière-pays.
- Sentiment d'éloignement de la Baie maritime.
- Sentiment « d'infériorité » des normands par rapport aux bretons.

Un territoire agricole

- Une spécificité par rapport au littoral.
- Les activités équestres sont un des piliers de l'économie. Exemple de l'entraînement de chevaux à Genêts qui peut être une nouvelle « industrie porteuse ».
- Diversification de l'agriculture : gîtes...
- Le remembrement a supprimé tous les chemins. Ne reste que des chemins goudronnés.
- Etude prospective du pays de la Baie sur l'avenir de l'agriculture.

Le développement des activités autour du cheval induit-il une uniformisation du paysage ?

L'urbanisation

- Développement de l'urbanisation sur la zone côtière : augmentation du prix du terrain.
- Situation géographique à 45 minutes de Rennes : nouvelles demandes, intégration d'urbains en milieu rural/urbain, nouveaux types d'habitations...
- Pb d'intégration et du vieillissement des nouvelles constructions dans le paysage : banalisation, couleurs...
- Utilisation de matériaux locaux pour ces constructions. Quel prix pour les jeunes ?
- Pb de la non maîtrise du foncier / concentration des habitations.

Comment accueillir les nouveaux habitants sur le secteur de Saint-James ?

Comment faire des documents d'urbanisme des outils adaptés ?

L'eau

- La récupération de l'eau de pluie doit être une priorité pour la Baie. Exemple : équiper les maisons avec une double canalisation. Pose des problèmes pour la DDASS, notamment pour les sanitaires des écoles.
- L'agriculture et l'utilisation de la ressource en eau : 1 pied de maïs nécessite 60 l d'eau. Problématique également pour l'arrosage dans les polders.
- Le saumon est une espèce remarquable de la Baie.
- Le SAGE de la Sélune a été précurseur par rapport aux autres bassins versants de la Baie.
- Lien entre agriculture et conchyliculture, entre l'amont et l'aval :
l'entretien des rivières doit être une priorité dans l'arrière-pays
pb de la conchyliculture (déchets/ équilibre trophique).

L'image du territoire

- Les tricots Saint-James sont un symbole de qualité et de dynamisme. En faire un vecteur pour le reste du territoire et à appliquer aux autres activités et usages.

L'avenir du territoire

- Agro-alimentaire.
- Débat sur le maintien ou non de la production d'énergie hydraulique sur la Sélune.
- Développement des énergies éoliennes.
- Bretons et Normands : pb d'échange de documentation touristique.